

Vous voulez aider les tortues ?

- **Conservez l'habitat des tortues.**
Évitez de détruire ou d'altérer les sites utilisés par les tortues : bandes riveraines, milieux humides et aquatiques, sites de ponte, sites d'exposition au soleil...
- **Soyez attentifs aux tortues sur le bord de la route.**
Pensez d'abord à votre propre sécurité ! Ralentissez, laissez la tortue traverser par elle-même et signalez sa présence aux autres automobilistes.
- **Laissez les tortues dans la nature ; elles ne sont pas des animaux de compagnie.**
Il est interdit de capturer ou de garder en captivité des tortues du Québec. Dénoncez tout acte de braconnage*. Aussi, il ne faut jamais libérer dans la nature une tortue achetée en animalerie.
- **Restez à l'affût.**
Sur l'eau ou en VTT, restez loin des tortues et réduisez votre vitesse. À la pêche, si une tortue mord à l'hameçon, ne coupez pas la ligne ; si l'hameçon est difficile à retirer, demandez de l'aide*.
- **Signalez toute tortue blessée.**
Placez la tortue dans une boîte ou dans un bac bien aéré, sans eau ni nourriture. Placez le bac dans un endroit calme, frais et sombre, puis demandez de l'aide*.



Vos observations sont précieuses !

Elles permettent entre autres de protéger des nids, de soigner des tortues blessées et d'acquérir des connaissances essentielles pour aider les populations.

*RESSOURCES UTILES

Obtenez de l'aide concernant une tortue blessée
Consultez la liste des intervenants sur le site « carapace.ca/#intervenants » ; sostortues@eco-nature.ca

Signalez une observation de tortue sur le site Carapace.ca

Prenez une photo de la tortue, si possible, en restant loin et en évitant de la déranger. Notez la date, l'heure et le lieu précis de l'observation.

Dénoncez un acte de braconnage de façon anonyme à SOS Braconnage
1-800-563-2191 | centralesos@mffp.gouv.qc.ca



Québec

S.O.S. TORTUES

Le Québec abrite sept espèces de tortues d'eau douce indigènes. On craint toutefois pour leur survie...

Les tortues du Québec sont actuellement en situation précaire.

Plusieurs menaces affectent les tortues et leurs habitats, entraînant des répercussions sur la survie des populations entières.

- La perte et la dégradation des habitats
- Les collisions routières
- La prédation accrue
- La collecte et la garde en captivité illégales
- Les activités nautiques motorisées, la circulation de VTT et de véhicules hors route
- La pêche
- Les espèces exotiques envahissantes

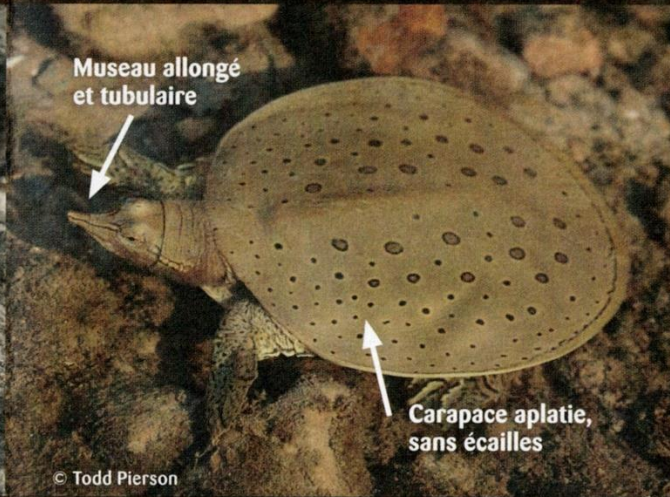


Les tortues du Québec



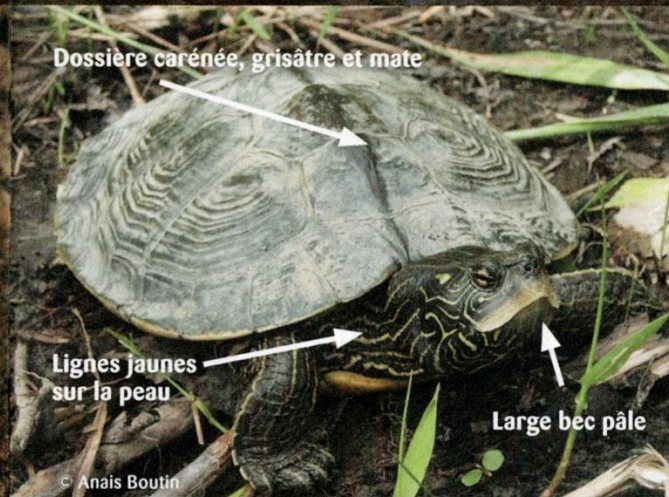
Tortue mouchetée

Sa carapace bombée n'est pas sans rappeler le casque d'un soldat. Elle vit dans les milieux humides, notamment dans les étangs de castor.



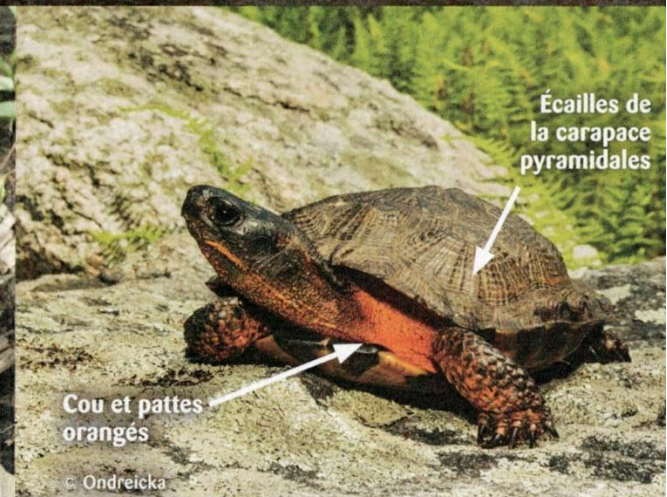
Tortue molle à épines

Sa carapace, à l'apparence de cuir, est dépourvue d'écailles. Elle habite dans la région du Lac Champlain et ses tributaires.



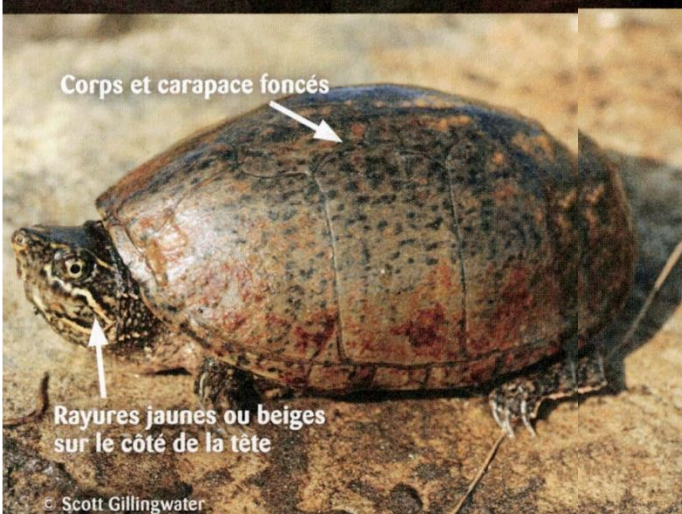
Tortue géographique

Elle doit son nom aux motifs sur sa carapace qui rappellent les courbes de niveau d'une carte topographique. Elle occupe les grands plans d'eau et leurs tributaires.



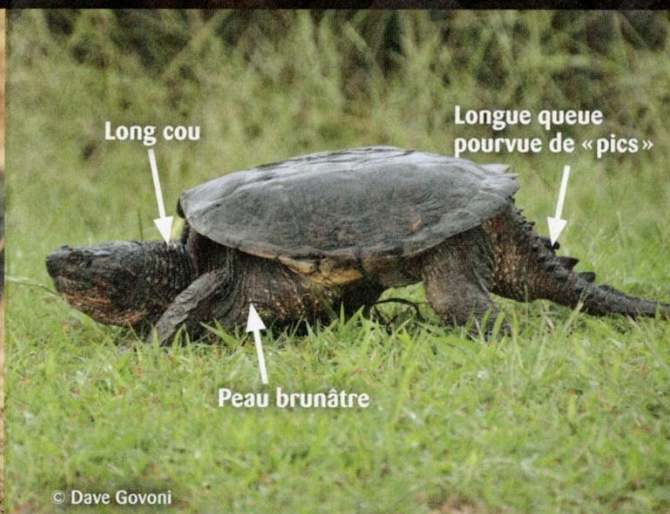
Tortue des bois

La plus terrestre de nos tortues. Elle s'observe dans les rivières à méandres ainsi que dans les bois et les prairies adjacents.



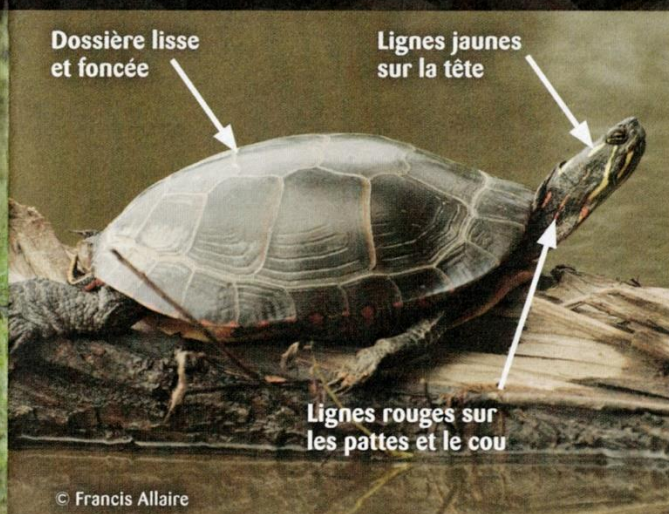
Tortue musquée

Son nom vient de l'odeur caractéristique du musc qu'elle dégage comme moyen de défense. Elle affectionne les baies peu profondes de rivières et de lacs, là où la végétation aquatique est abondante.



Tortue serpentine

La plus grosse tortue d'eau douce du Québec, à l'allure préhistorique. Elle utilise une variété d'habitats aquatiques.



Tortue peinte

La tortue la plus commune du Québec. Elle utilise une variété d'habitats aquatiques.



Tortue à oreilles rouges

Une espèce exotique communément vendue dans les animaleries. Elle n'est pas native du Québec et représente une menace pour les tortues indigènes. Elle est parfois confondue avec la tortue peinte.

**ESPÈCE EXOTIQUE
À NE PAS LIBÉRER DANS LA NATURE**